

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le dimanche 2 février 2020 à 10 h à la salle du Conseil située au 3^e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Julie Baillargeon, Paul Lavallière, François Leduc et Jean-François Poirier, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Sont absents madame la conseillère Mélanie Genesse et monsieur le conseiller Christian Brault.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

20-02-018 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

20-02-019 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 2 février 2020.

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acte de servitude d'utilité publique dans le cadre de la réalisation du projet de développement résidentiel Quartier du Canal – Autorisation de signature
4. Règlement 16-118-1 modifiant le règlement 16-118 décrétant un emprunt de 2 278 000 \$ pour l'aménagement de parcs et d'espaces verts – Adoption
5. Service de sécurité incendie – Nomination d'un directeur par intérim
6. Levée de la séance

ADOPTÉ

20-02-020 ACTE DE SERVITUDE POUR LES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE POUR BELL CANADA ET HYDRO-QUÉBEC – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU la nécessité d'implanter des services d'utilité publique de Bell Canada et d'Hydro-Québec sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot *cinq millions huit cent trente mille neuf cent quarante-trois* (5 830 943) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois;

ATTENDU que la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague consent à l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle en faveur de Bell Canada et d'Hydro-Québec sur le lot précédemment cité;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

D'autoriser le maire et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document requis afin de consentir à Bell Canada et Hydro-Québec une servitude réelle et perpétuelle sur le lot *cinq millions huit cent trente mille neuf cent quarante-trois* (5 830 943) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois.

Que les coûts inhérents à l'acte de servitude à intervenir sont aux frais du promoteur Développement SLG inc.

ADOPTÉ

20-02-021 RÈGLEMENT 16-118-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 16-118 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 278 000 \$ POUR L'AMÉNAGEMENT DE PARCS ET D'ESPACES VERTS – ADOPTION

ATTENDU l'entrée en vigueur du *Règlement numéro 16-118 décrétant un emprunt de 2 278 000 \$ pour l'aménagement de parcs et d'espaces verts*, le 17 juin 2016;

ATTENDU que le conseil municipal juge nécessaire de modifier l'Annexe B – Estimation détaillée des coûts;

ATTENDU le dépôt du projet de règlement et l'avis de motion donné par M. Christian Brault lors de la séance ordinaire du conseil du 16 janvier 2020;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

Que le règlement portant le numéro 16-118-1 soit adopté tel que présenté, et versé aux archives des règlements.

ADOPTÉ

20-02-022 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – NOMINATION D'UN DIRECTEUR PAR INTÉRIM

ATTENDU la démission de monsieur Patrick Himbeault au poste de directeur du Service de sécurité incendie de la Municipalité, le 17 janvier 2020;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un directeur par intérim afin de maintenir et d'assurer la gestion du service de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

De nommer monsieur Alain Meloche directeur par intérim du Service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague durant la vacance du poste de directeur.

Que cette nomination prend effet en date de ce jour.

Que monsieur Patrick Himbeault demeure actif au sein du Service de sécurité incendie à titre de lieutenant.

ADOPTÉ

20-02-023 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 10 h 08.

ADOPTÉ

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière